

Les deux parties ont convenu de tenir la prochaine réunion de la Commission Mixte Permanente à Bruxelles, durant l'automne 1992. Elles se rencontreront à mi-terme pour examiner les projets réalisés.

Fait à Ottawa, le 17 novembre 1989, en deux originaux, en langue française, les deux textes faisant également foi.

Pour la Communauté flamande
de Belgique.



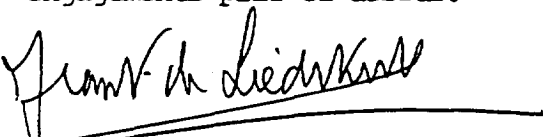
Diane VERSTRAETEN

Pour le Gouvernement du Canada



Jean-Pierre JUNEAU

Le Représentant du Royaume de
Belgique qui prend acte des
engagements pris ci-dessus.



~~Comte Jean-François de LIEDEKERKE.~~